

Hôtel de Ville Place Robert Marcelpoil CS70429 01504 AMBERIEU EN BUGEY Tel. 04 74 46 17 00 www.ville-amberieuenbugey.fr

DECISION DU MAIREN° 06/30/2023-10-D25

Objet : caserne GIC/BT/BMO rue Jean Mermoz location du garage n° 16 à Mme HUBERT Victoria

LE MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L2122-22, L2122-18 et L2131-2;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil Municipal au Maire et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu la délibération n°2020.03.07 en date du 28 mai 2020 modifiée par délibération n°2020.07.28 du 25 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Maire par le Conseil Municipal, notamment d'exercer, au nom de la Commune, le droit de préemption défini par le Code de l'Urbanisme ;

Vu la demande de Mme HUBERT Victoria ;

DECIDE

ARTICLE 1: de conclure avec Mme HUBERT Victoria un bail pour la location du garage n° 16 de la caserne GIC/BT/BMO rue Jean Mermoz, à compter du 1^{er} juillet 2023, moyennant un loyer mensuel de 44,08 €, révisable annuellement suivant l'indice du coût de la construction (indice de départ : 1^{er} trimestre 2023, 2077).

ARTICLE 2: conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : conformément à l'article R.2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera inscrite au registre des délibérations par ordre de date.

ARTICLE 4 : conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du Code de Justice Administrative, un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait à Ambérieu en Bugey,

Paniel FABRE

Maire d'Ambérieu-en-Bugey

Accusé de réception en préfecture 001-210100046-20230704-06302023_10_D25-DE Date de télétransmission -04/07/2023 Date de réception préfecture : 04/07/2023

